



COMMISSION SPORTIVE REGIONALE

Compte-rendu de la réunion du 13/03/23 –19H00 – en visioconférence

Présents : Guinal BREST (responsable CRJ), Bernard CHAPALAIN (CSD 56), Eric DUCOS (responsable CFI), Patrick EVENO (responsable adjoint championnat), Michel KERISIT (responsable CSR et CSD 35), Joël LE DIOURON (trésorier), Rémy LE GUERNIC (représentant CSD 29), Jean-Luc POTDEVIN (responsable CRA), Jacques SORIEUX (secrétaire général), Renan THEPAUT (président), Alain TRICOIRE (CSD 22).

Absents excusés : Michel LOMENECH (responsable Championnat)

ORDRE DU JOUR :

- 1- *Championnat par équipes : (temps alloué : 45 mn)*
 - *Litiges et brûlages des journées 13 à 15, phase 2*
- 2- *Critérium Fédéral : (temps alloué : 30 mn)*
 - *Point sur le 3^{ème} tour*
- 3- *Retour d'expérience sur les compétitions terminées (temps alloué :30 mn)*
 - *2^{ème} tour du critérium fédéral de N1 (2 au 4/12/22 à THORIGNE-FOUILLARD)*
 - *Championnat de Bretagne sport dans l'entreprise (14/01/23 à YFFINIAC)*
 - *3^{ème} tour du critérium fédéral de N2 seniors (28 et 29/01/23 à MUR-DE-BRETAGNE)*
 - *Coupe et championnat de Bretagne vétérans (11 et 12/02/23 à BREST)*
 - *4^{ème} tour du critérium fédéral de N2 jeunes (11 et 12/03/23 à VERN-SUR-SEICHE)*
- 4- *Point sur les compétitions à venir (temps alloué :45 mn)*
 - *Interclubs régionaux (01/05/23 en ILLE ET VILAINE)*
 - *Finales régionales par classements (07/05/23 à RENNES)*
 - *Titres régionaux par équipes (04/06/23 à BRIEC)*
 - *Championnat de Bretagne individuel (10 et 11/06/23 à PLESCOP)*
- 5- *Règlements des compétitions (temps alloué : 15 mn)*
- 6- *Questions diverses*

Avant propos :

Michel KERISIT souhaite la bienvenue à tous les membres de la CSR et les remercie de leur présence. Michel LOMENECH est excusé. Claude BROSSARD n'assiste pas à la réunion, comme il l'avait demandé, car la discussion sur la présence des étrangers au championnat de Bretagne, pour laquelle il voulait être présent, a eu lieu au conseil de ligue du 6 mars. On en reparlera plus tard dans la réunion.

1- CHAMPIONNAT PAR EQUIPES

1.1- Litiges et brûlages des journées 13 à 15, phase 2

Journée 13 du 22/01/2023 :

PN messieurs : OC CESSON 2 – GV HENNEBONT 3

À la suite de l'abandon de Dheema ALI lors de sa 2^{ème} partie, le club de GV HENNEBONT a fourni un certificat médical à la ligue.

Décision : pas d'amende infligée.

R1-P2 : PLOMEUR TT 1 – GDR GUIPAVAS 1

À la suite de l'abandon de Philippe GREGORI lors de sa 3^{ème} partie, le club de GUIPAVAS n'a pas fourni de certificat médical à la ligue.

Décision : application de l'amende prévue.

R2-P2 : CLEGUER TT 2 – LANDERNEAU TT 2

Le rapport du JA stipule qu'il faisait 9° dans la salle et qu'il a autorisé les joueurs à garder le haut de survêtement.

R2-P4 : CLEGUER TT 1 – THORIGNE-FOUILLARD TT 5

Le rapport du JA stipule qu'il faisait 9° dans la salle et qu'il a autorisé les joueurs à garder le haut de survêtement.

R3-P2 : PPC KERHUON 3 – JA MORDELLES 1

Le JA de la rencontre Gentian GUSHO sort en litige car il n'a pas le diplôme requis. Il s'avère que celui-ci a été validé le 5/02/2023 en date du 22/01/2023. Donc, il n'y a pas de problème.

Journée 14 du 04/02/2023 :

PN dames : US VERN 2 – ENTENTE VANNES MENIMUR-PLOËREN 1

Le club de VERN a joué avec 2 mutées, ce qui est autorisé par le règlement régional avec toutefois une restriction.

Décision : **interdiction de monter en N3 à la fin de la phase.**

R2-P3 : FOLC LORIENT 1 – RP FOUESNANT 4

Le JA précise dans son rapport qu'il y avait des problèmes de faux-jours sur les tables. La CSR estime qu'elle ne peut rien y faire.

R3-P1 : AURORE VITRE 4 – TT GRACES 1

À la suite de l'abandon de Romain LECLERC lors de sa 3^{ème} partie, le club de VITRE n'a pas fourni de certificat médical à la ligue.

Décision : **application de l'amende prévue.**

Journée 15 du 04/03/2023 :

PN dames : QUIMPER CTT 2 - US VERN 2

Le club de VERN a joué avec 2 mutées, ce qui est autorisé par le règlement régional avec toutefois une restriction.

Décision : **interdiction de monter en N3 à la fin de la phase.**

PN messieurs : OC CESSON 2 – RP FOUESNANT 2

Le joueur de CESSON, Michaël DENAIS, a reçu un carton jaune puis un jaune-rouge ; ce qui équivaut à 3 cartons jaunes. La situation est à surveiller car le prochain carton jaune entrainera une suspension.

2- CRITERIUM FEDERAL

2.1- Point sur le 3^{ème} tour

Seniors messieurs : 24 joueurs prévus, 24 présents

A l'issue du 3^{ème} tour : 4 descentes de nationale 2, 9 descentes de régionale

Seniors dames : 2 joueuses prévues, 2 présentes

Une partie a été organisée à PLOUAY entre les 2 joueuses du Morbihan, pour désigner la joueuse montant en N2.

Juniors garçons : 23 joueurs prévus, 23 présents, 2 forfaits excusés justifiés

A l'issue du 3^{ème} tour : 1 descente de nationale 2, 9 descentes de régionale

Juniors filles : 6 joueuses prévues, 5 présentes (1 forfait excusé)

A l'issue du 3^{ème} tour : 3 descentes de nationale 2, 0 descente de régionale

Cadets : 23 joueurs prévus, 23 présents, 1 forfait excusé justifié

A l'issue du 3^{ème} tour : 2 descentes de nationale 2, 9 descentes de régionale

Cadettes : 11 joueuses prévues, 10 présentes (1 forfait excusé)

A l'issue du 3^{ème} tour : 2 descentes de nationale 2, 0 descente de régionale

Minimes garçons : 24 joueurs prévus, 24 présents

A l'issue du 3^{ème} tour : 2 descentes de nationale 2, 9 descentes de régionale

Minimes filles : 5 joueuses prévues, 4 présentes (1 forfait excusé)

A l'issue du 3^{ème} tour : 2 descentes de nationale 2, 0 descente de régionale

Benjamins : 24 joueurs prévus, 24 présents

A l'issue du 3^{ème} tour : 3 descentes de nationale 2, 9 descentes de régionale

Benjamines : 5 joueuses prévues, 4 présentes (1 forfait non excusé)

A l'issue du 3^{ème} tour : 1 descente de nationale 2, 0 descente de régionale

Michel KERISIT fait remarquer qu'aucun des 2 DE officiant à ST DIVY en régionale benjamins-minimes n'étaient JA2. Rémy va en parler dans son comité.

Plusieurs seniors se sont plaints d'être obligé de jouer en 7 manches dans le tableau. Après discussion, la CSR propose de passer en 5 manches pour toute la compétition. Cette proposition sera à faire valider par le prochain conseil de ligue du 22 avril.

3- RETOUR D'EXPERIENCE SUR LES COMPETITIONS TERMINEES

3.1- 2^{ème} tour du critérium fédéral de N1 (2 au 4/12/22 à THORIGNE-FOUILLARD)

L'épreuve s'est bien déroulée. Il y avait bien les 16 AR demandés sur les 3 jours et, pour une fois, il y avait 12 AR du 35 chaque jour.

3.2- Championnat de Bretagne sport dans l'entreprise (14/01/23 à YFFINIAC)

La compétition s'est bien déroulée malgré une température un peu fraîche.
Les doublons habituels ont provoqué un retard de 40 minutes sur l'horaire prévu.
Le nombre d'inscrits se maintient tant bien que mal puisqu'ils étaient 49, soit 3 de plus que la saison dernière.

3.3- 3^{ème} tour du critérium fédéral de N2 seniors (28 et 29/01/23 à MUR-DE-BRETAGNE)

Lors de la dernière réunion de la CSR, on avait décidé, faute d'organisateur, de « déclarer forfait » pour cette épreuve. Finalement Renan a trouvé une solution à MUR DE BRETAGNE avec l'appui des clubs de GUERLEDAN et PONTIVY/MALGUENAC que l'on peut remercier.
La ligue s'est engagée à ce que chaque club touche au moins 500 €, ce qui a été le cas.
La compétition s'est bien déroulée dans de bonnes conditions.

3.4- Coupe et championnat de Bretagne vétérans (11 et 12/02/23 à BREST)

La compétition a été très bien organisée par le club du LSP BREST et bien gérée par la table d'arbitrage.
Comme d'habitude, on peut regretter les tableaux incomplets et trop de forfaits de dernière minute.
Alain TRICOIRE qui était le délégué de l'épreuve fait remarquer qu'il faudrait prévoir 2 coupes pour les consolantes et qu'il y a trop de coupes à la charge de l'organisateur par rapport à celles fournies par la ligue. Le club a dépensé 200 € pour l'achat des coupes.
Renan a répondu à cette question au conseil de ligue de lundi dernier en indiquant qu'il allait créer un groupe de travail pour étudier le renouvellement du cahier des charges des compétitions.

3.5- 4^{ème} tour du critérium fédéral de N2 jeunes (11 et 12/03/23 à VERN-SUR-SEICHE)

La compétition a eu lieu ce week-end et s'est bien déroulée malgré un petit problème d'approvisionnement à la buvette le samedi midi.
Comme prévu, il y avait 36 arbitres le samedi et 33 le dimanche avec en plus 3 stagiaires.
Pour la 1^{ère} fois, il y avait 2 JA adjoints comme en N1 parce-qu'il y avait 2 salles. Il serait peut-être plus judicieux de prévoir un 2^{ème} DE car 8 tableaux à gérer pour un seul DE, c'est beaucoup. Le délégué a fait remonter cette remarque dans son rapport.
Autre innovation, il n'y a pas eu d'affichage, mais la mise en place d'une application pour consulter les résultats sur son téléphone portable. A priori, les joueurs ont été satisfaits ; mais les spectateurs comme moi, qui n'ont pas de smartphone, un peu moins. J'ai dû me passer des résultats.
On peut également signaler que, pour une fois, tous les tableaux étaient complets et qu'il n'y a eu aucun forfait sur place.

4- POINT SUR LES COMPETITIONS A VENIR

4.1- Interclubs régionaux (01/05/23 en ILLE ET VILAINE)

Ils auront lieu à THORIGNE-FOUILLARD qui a pris la compétition au pied levé car il n'y avait pas d'organisateur.
Éric DUCOS confirme que ce sera lui le JA.
Les courriers d'inscriptions seront envoyés aux clubs dans la semaine du 27 au 31 mars avec une date limite d'engagement fixée au 14 avril (avant les vacances).
Michel demande aux 4 comités s'ils ont bien envoyé à la ligue les résultats des interclubs départementaux et, si ce n'était pas le cas, de le faire rapidement.

4.2- Finales régionales par classements (07/05/23 à RENNES)

Pour rappel, le JA sera Jacques SORIEUX et le DE Michel KERISIT. Le délégué sera Alain GUENET.
Les courriers d'inscriptions seront envoyés aux clubs dans la semaine du 27 au 31 mars avec une date limite d'engagement fixée au 14 avril (avant les vacances).
Michel signale à la CSR qu'il n'a pas encore eu le temps de s'occuper de la liste des qualifiés, mais qu'il va le faire dans la semaine.

4.3- Titres régionaux par équipes (04/06/23 à BRIEC)

Le JA de la compétition sera Jonathan LE GOFF et le DE Gwenaël DIVANACH. Le délégué sera Renan THEPAUT. Compte tenu du pont de l'Ascension (18 au 21 mai), les convocations seront envoyées aux clubs au plus tard le lundi 22 mai.

Le tirage au sort des tableaux ne pourra pas attendre la dernière CSR de la saison. La CSR autorise donc Michel à s'en charger.

Michel va contacter le club pour l'organisation.

4.4- Championnat de Bretagne individuel (10 et 11/06/23 à PLESCOP)

Une réunion préparatoire a eu lieu à PLESCOP le 19 janvier. Il n'y a pas de problème particulier à signaler

Le JA sera Jean-Luc POTDEVIN, le JA adjoint sera Mikaëlig ROBERT ; le responsable des arbitres sera Alain TRICOIRE et les 2 DE seront Bernard CHAPALAIN et Stéphane PUJOL.

Il y aura 36 arbitres le samedi et 18 le dimanche.

Les courriers d'inscriptions seront envoyés aux clubs dans la semaine du 1^{er} au 5 mai avec une date limite d'engagement fixée au 24 mai.

Comme prévu, un courrier a été envoyé aux clubs ayant des joueuses et des joueurs qualifiés d'office et n'étant pas obligés de participer au championnat départemental (classés dans les 100 premières pour les dames et dans les 150 premiers pour les hommes) afin de savoir s'ils participeront au championnat de Bretagne. Cela concerne 4 joueuses de QUIMPER CTT, 2 joueuses du CPB RENNES et 3 joueurs de THORIGNE-FOUILLARD TT.

D'ores et déjà, une des 2 joueuses du CPB RENNES a annoncé qu'elle ne participerait pas au championnat de Bretagne. C'est pour cela qu'elle ne figure pas dans la liste envoyée aux 4 CSD.

En cas de doute sur la participation, les joueuses et joueurs seront maintenus, dans un premier temps, dans la liste des qualifiés d'office.

Une réponse a été demandée pour le 22 mars afin d'envoyer aux 4 CSD la liste la plus à jour possible avant le championnat départemental. En cas de non-réponse à cette date, les joueuses et joueurs concernés seront enlevés de la liste des qualifiés d'office.

Il y a 2 joueuses qui sont qualifiées d'office sur 3 tableaux. Il s'agit de Rozane LE BARS de l'US VERN en BF, MF et CF et de Maëlys MESSE de TT FOUGERES/JAVENE/LECOUSSE en CF, JF et TCD.

Un courrier a été envoyé aux clubs pour leur demander quel serait le 2^{ème} tableau disputer par ces joueuses, le tableau de leur catégorie d'âge étant obligatoire. Rozane fera les tableaux BF et CF et Maëlys fera les tableaux GF et JF.

Michel demande aux 4 comités de faire attention, au moment de l'envoi de leur qualifiés, à ne pas mettre de joueuses ou joueurs sur 3 tableaux (il faut leur demander de choisir au moment du championnat départemental), ni de joueuses ou joueurs qualifiés d'office dans la liste des qualifiés au titre du comité.

Il va envoyer aux 4 comités la situation mensuelle du classement du mois de mars au cas où ceux-ci voudraient s'en servir pour la mise en poule de leur championnat départemental.

5- REGLEMENTS DES COMPETITIONS

Michel signale à la CSR que, comme il le craignait, il n'a pas eu le temps de relire l'ensemble des règlements et de les dépoussiérer.

Le conseil de ligue qui s'est réuni en visio lundi dernier est revenu sur le règlement du championnat de Bretagne. Il a confirmé ce qui avait été décidé lors de la dernière réunion exceptionnelle de la CSR.

Pour cette saison, le championnat de Bretagne reste réservé aux joueuses et joueurs de nationalité française sans aucune dérogation.

Les discussions ont été plutôt chaudes. La proposition d'autoriser les étrangers a été faite et votée. Le CDL était plutôt pour en majorité ; mais, finalement, il a été décidé de reparler de tout ça à tête reposée pour la saison prochaine. Il était notamment difficile de changer les règlements des championnats départementaux qui avaient déjà été envoyés aux clubs.

Michel revient sur le mail du père de Marion LEE, joueuse étrangère, menaçant de « remuer ciel et terre » si on n'autorisait pas sa fille à participer au championnat de Bretagne. Il lui a répondu pour l'informer que sa fille ne pourrait pas faire le championnat de Bretagne et lui expliquer les raisons de ce choix. Il n'a pas eu d'autres nouvelles pour le moment.

6- QUESTIONS DIVERSES

Un jeune joueur de CESSON, Maël MARTIN-PERRENOU, a reçu un carton rouge du JA en poule du 4^{ème} tour de critérium fédéral en régionale cadets et il a été exclu de la compétition par le JA.

Après avoir reçu un carton jaune, il a continué à donner des coups de pied dans les séparations et a renversé la table d'arbitrage de l'aire de jeu voisine.

Il doit donc être suspendu pour la prochaine compétition faisant partie de la filière critérium fédéral-championnat de France jeunes.

Michel se demande si le championnat départemental individuel fait bien partie de cette filière car sinon la suspension ne pourrait être appliquée que la saison prochaine car ce joueur ne sera pas qualifié pour le championnat de France. La CSR estime que c'est bien le cas. Ce joueur sera donc suspendu pour le championnat d'Ille et Vilaine individuel.

Michel rappelle que la dernière réunion de la CSR de la saison aura lieu le samedi 27 mai à 9H30 au siège du comité du Morbihan à LORIENT.

Comme il n'y a pas d'autres questions, la séance est levée.

Fin de la réunion : 20h30.

Le Président de la CSR,
Michel KERISIT.

Diffusion : Membres du Conseil de Ligue et de la CSR
Secrétariat LBTT